

## Six idées fausses largement répandues au sujet des accords de partenariat économique (APE) – Bruxelles, 11 janvier 2008

### **Idée fausse #1: Les pays ACP ont été forcés de conclure des APE intérimaires sous la pression de la Commission européenne.**

Ce n'est pas vrai. La pression est venue des attentes d'autres membres de l'OMC, parmi lesquels les pays en développement non ACP, que l'UE et les ACP respectent leur engagement de rendre leurs relations commerciales compatibles avec les règles de l'OMC pour le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les pays qui ont signé des APE intérimaires ont reconnu qu'ils devaient le faire pour participer au système commercial multilatéral et ont exprimé clairement leur fort attachement aux objectifs des accords et leur volonté de s'en servir pour conclure des APE régionaux complets en 2008.

### **Idée fausse #2: Les pays qui ont signé des APE intérimaires verront leurs marchés envahis par des importations européennes à bon marché**

Ce n'est pas vrai. L'insinuation que l'UE était motivée par ses intérêts commerciaux pour conclure des APE est fautive. Les entreprises européennes veulent disposer de chaînes d'approvisionnement intégrées renforçant le traitement dans les pays ACP et non des barrières qui l'empêchent. Les sociétés européennes exportent très peu vers les pays ACP et les investisseurs de l'UE ne montrent pas trop d'intérêt pour la création de sociétés sur ces marchés, mais trop peu!

Aux termes des APE intérimaires, les pays ACP sont libres d'exclure un large éventail de biens et secteurs sensibles de toute libéralisation. Vous avez peut-être entendu que les éleveurs de volaille du Ghana seraient envahis par les importations de l'UE s'ils signaient un APE? Eh bien, l'UE et le Ghana sont convenus dès le début de leurs négociations d'exclure tous les produits dérivés de volailles de la libéralisation et il n'y aura donc aucun changement du tout aux droits que le Ghana applique pour protéger son secteur avicole dans le cadre d'un APE.

### **Idée fausse #3: L'UE, en signant des APE intérimaires avec des pays individuels, a ruiné les efforts d'intégration régionale.**

Ce n'est pas vrai. L'engagement des ACP et de l'UE à l'intégration régionale et à la création de marchés régionaux entre pays ACP demeure inchangé. L'UE et les pays des Caraïbes ont conclu un APE régional complet en décembre 2007, mais ailleurs la première priorité a été de garantir l'accès au marché pour les 22 pays ACP restants qui ne sont pas des pays les moins développés – ils risquaient autrement une augmentation des droits de douane le 1<sup>er</sup> janvier 2008 parce qu'ils ne bénéficient pas de l'initiative «Tout sauf les armes» de l'UE. Les APE intérimaires ont non seulement prévenu ce risque mais sont conçus pour permettre spécifiquement la poursuite des négociations en vue d'APE régionaux complets.

#### **Idée fausse #4: L'abaissement des droits à l'importation due à la libéralisation dans les pays ACP affectera les revenus des États.**

Les pays ACP ont exclu un grand nombre de produits de toute libéralisation et libéraliseront d'autres droits de douane dans les dix à quinze ans qui viennent, en abaissant les droits sur les produits importés dont les pays ACP ont le plus besoin. Cela empêchera des variations brutales des revenus. Ceci dit, l'UE est prête à apporter son aide aux réformes fiscales et ajustements visant à compenser toute perte fiscale nette découlant des APE et elle a les moyens de le faire.

Économiquement, l'abandon des droits de douane élevés est un élément important de la réforme économique et c'est ce qu'il faut faire. Le remplacement des droits de douane par d'autres sources de revenu fiscaux est bénéfique parce que les droits à l'importation nuisent à l'activité économique et il vaut mieux les remplacer par des taxes sur les ventes, des impôts de consommation ou autres droits. Ces autres formes d'impôts représentent une manière plus durable de financer des services sociaux de base essentiels tels que la santé et l'éducation. Dans les premiers stades de la libéralisation, les revenus douaniers peuvent même s'accroître du fait que le commerce est stimulé parce que les droits de douane commencent à diminuer.

#### **Idée fausse #5: L'UE a proposé que les fonds de développement futurs dépendent de la signature d'un APE.**

Ce n'est pas vrai. L'UE n'a jamais lié le financement du développement à la signature d'un APE. Par exemple, le 9 décembre 2007 à Lisbonne, la Commission a signé des documents stratégiques affectant 8 milliards d'euros du 10<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) à 31 pays africains pour la période 2008–2013 en utilisant des critères de développement indépendants de la position du pays au sujet des APE (la moitié d'entre eux n'ont conclu aucun type d'APE). L'élément de financement régional du FED soutient effectivement l'intégration régionale des ACP mais ses orientations de programmation *ne* spécifient *pas* que cela doive impliquer la conclusion d'un APE. Elle affirme seulement que lorsqu'il existe un APE les fonds doivent soutenir la bonne application de tout engagement annexe.

#### **Idée fausse #6: L'UE insiste encore pour négocier sur des problèmes tels que l'investissement et les services dans des APE complets, même lorsque les pays ACP ne veulent pas le faire.**

Ce n'est pas vrai. L'UE n'a jamais dit qu'elle insisterait pour que ces problèmes soient couverts par des APE, mais elle a dit qu'elle croit que les APE pourraient contribuer efficacement au développement. Les services tels que les communications, les banques et la construction constituent le pivot d'une économie en croissance et la plupart des pays ACP ont un grand besoin d'attirer des investissements étrangers dans ces secteurs et dans d'autres. Tous les rapports d'investissement des ACP publiés montrent qu'il faut un climat d'investissement transparent, sûr et fondé sur des règles pour en finir avec la dépendance des exportations de produits de base. Les APE peuvent contribuer à établir ce climat et de nombreux pays ACP en conviennent: par exemple, tant les APE conclus avec les pays des Caraïbes que les APE intérimaires conclus avec les pays du Pacifique comportent déjà des chapitres relatifs aux services.